

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bureau 2023-2024 des autorités

Conformément aux dispositions du règlement général de commune, les Autorités exécutive et législative ont procédé à la nomination de leur bureau.



Lors de sa séance du 16 juin 2023, le Conseil général a procédé à la nomination de son bureau :

Président Niels Rosselet-Christ (UDC)

Première vice-présidente Cécile Mermet (PS)

Seconde vice-présidente Céline Rufener Eschler (PLR)

Secrétaire Adrien Pagnier (PLR)
Secrétaire suppléant François Oppliger (PS)

Questeurs René Perret (PS)

Caryl Tüller (PLR)

Dès le 1er juillet 2023, l'organisation du Conseil communal se déclinera comme suit :

Président Christophe Calame (PLR)

Vice-président Éric Sivignon (PS) Secrétaire Yves Fatton (PLR)

Membres Benoît Simon-Vermot (PLR)

Frédéric Mairy (PS)

La répartition des dicastères et des suppléances reste inchangée :

Dicastère	Chef de dicastère	Suppléant
Administration et protection de la population (DAPP)	Benoît Simon-Vermot	Christophe Calame
Jeunesse et enseignement (DJE)	Christophe Calame	Frédéric Mairy
Territoire, sports et culture (DTSC)	Éric Sivignon	Yves Fatton
Infrastructures (DI)	Yves Fatton	Benoît Simon-Vermot
Economie, finances, cohésion sociale et santé (DEFCOS)	Frédéric Mairy	Éric Sivignon

Val-de-Travers, le 21 juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL



+41 32 886 43 94 | christian.reber@ne.ch

JALITÉS NA JOBO DE LES SE LES

RÉFÉRENCE N° 469/32706 | PAGE 1|1